

Communiqué de presse, sous embargo jusqu'au 13 octobre 2022, 12:00

- Entre 2010 et 2012, environ 160 000 jeunes de 16 à 29 ans des Hauts-de-France ont obtenu leur premier emploi significatif, d'une durée minimale de 6 mois.
- Les jeunes de la région commencent moins souvent en CDI (24 % dans les Hauts-de-France, soit 5 points de moins qu'en France métropolitaine) et plus souvent en CDD (39 % dans la région, 35 % en France métropolitaine). Les plus diplômés commencent plus fréquemment en CDI, les peu ou pas diplômés en intérim ou en emploi aidé.
- Au terme des 3 ans qui suivent ce début de carrière, 41 % des jeunes sont en CDI, mais 24 % ne sont plus en emploi salarié, la plupart d'entre eux étant au chômage ou inactifs.
- La forme du premier emploi significatif conditionne fortement les trajectoires de début de carrière. Les jeunes qui débute leur carrière en CDI ou en CDD sont très souvent en CDI et moins souvent hors emploi salarié au bout de 3 ans. Ainsi, parmi les jeunes ayant commencé en CDI, 68 % travaillent toujours dans cette même forme d'emploi 3 ans après. À l'inverse, les jeunes ayant débuté en emplois aidés sont pour, près de la moitié d'entre eux, au chômage 3 ans après.
- Si les jeunes des Hauts-de-France occupent des emplois plus précaires qu'en France métropolitaine, y compris à même niveau de diplôme, l'écart tend à se réduire au cours des trois ans qui suivent le début de carrière. En particulier, les jeunes de la région débutant en CDI restent davantage dans cette forme d'emploi.

Une insertion professionnelle des jeunes plus difficile dans la région



Environ **160 000 jeunes de 16 à 29 ans** obtiennent leur premier emploi significatif entre 2010 et 2012

La forme d'emploi des jeunes à leur début :



Les plus diplômés commencent plus fréquemment en CDI



3 ans après ce début de carrière :



7 jeunes sur 10 jeunes ayant débuté en CDI le sont toujours 3 ans après



Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :



06 60 51 86 50 / 06 63 34 65 31



communication-hdf@insee.fr